

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Covid-19 : les Mamboundouistes en force de propositions

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

LES Mamboundouistes, un courant de l'Union du peuple gabonais (UPG) qui revendique l'héritage politique de feu Pierre Mamboundou, étaient réunis le week-end écoulé, sous la conduite de leur président Guy Constant Titus Koumba, aux fins de se prononcer sur l'épidémie du Covid-19 qui endeuille le monde, le Gabon compris. D'entrée, les militants de cette aile de l'UPG ont dit noter avec satisfaction l'ensemble des mesures barrières et autres décisions prises par les autorités, dont le confinement partiel décrété par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, pour prévenir et lut-

ter contre cette pandémie dans notre pays. Aussi, invitent-ils les différents pans de la société gabonaise à les respecter scrupuleusement. Toutefois, les Mamboundouistes ont fait au gouvernement quelques propositions, entre autres : "la diminution du prix de carburant dans les stations-service au profit des transports en commun au vu de la baisse du prix du baril du pétrole sur le marché international". De même que la réduction du temps de travail (7h30-14h) ; la mise en place des équipes médicales et des ambulances en vue de la détection de la maladie dans les différents quartiers et les administrations publiques et privées ; la formation des équipes de volontaires chargées de sensibiliser davantage les populations

dans les quartiers et villes du Gabon ; la désinfection, une fois au moins par semaine, des bâtiments administratifs abritant les services publics et privés; la désinfection des rues pendant les heures de couvre-feu dans les communes de Libreville, Owendo et Akanda ; la distribution des kits d'équipements préventifs aux populations (gants, bavettes, gel hydroalcoolique). Et, enfin, la mise en confinement total de 15 jours, "à condition de réunir préalablement certaines conditions, comme l'eau, partout où ça manque". Les Mamboundouistes ont ensuite adressé leurs condoléances aux familles endeuillées par cette



Photo: Adjai Ntoutoume

Les Mamboundouistes lors de leur déclaration.

pandémie au Gabon et à travers le monde. Pour terminer, ils ont invité le gouvernement à communiquer sur le montant du

fonds spécial mis en place lors du Conseil présidentiel du 13 mars pour lutter contre le coronavirus au Gabon.

Miroir du gouvernement Sensibilisation : dans le respect des règles

CORONAVIRUS. Encore cette maladie qui retient l'attention du monde entier. Le gouvernement gabonais, prenant le taureau par les cornes, a édicté une kyrielle de mesures visant à mettre la population à l'abri de ce nouveau virus. A côté des autorités institutionnelles, d'autres également ont choisi de mettre la main à la pâte. C'est le cas des Organisations non gouvernementales (ONG), des élus nationaux, etc. Initiative plutôt louable, ce d'autant que, au regard de ce qui est fait ici et là dans la capitale et à l'intérieur du pays, une réelle motivation semble être au rendez-vous. Sauf que ces actes fusant de toute part, mériteraient d'être encadrés. Mieux, ils doivent être réalisés dans les règles de l'art. Malheureusement, force est de constater que certaines initiatives sont à rebours de l'objectif de survie générale poursuivi. A en juger par la méthode de sensibilisation faisant fi des gestes barrières (respect de la distanciation sociale, entre autres). C'est d'ailleurs pour protester contre cette manière de procéder que le gouvernement, par le biais du ministère de l'Intérieur, a récemment publié un communiqué qui tient lieu de recadrage à l'endroit de ces auteurs. En effet, tout en saluant leur adhésion, le gouvernement a regretté que "certains compatriotes ou donateurs, pris individuellement ou par le biais des associations, vont directement au contact des populations sans se préoccuper eux-mêmes des mesures barrières (...)". Fort de cela, ces élus, associations et autres bienfaiteurs ont reçu cette recommandation : "pour tout don, notamment en équipements, être soumis pour appréciation au Comité technique du plan national de riposte (...)". Toutefois, le gouvernement devrait aller un peu plus loin, faire preuve de plus de rigueur. En l'occurrence, trouver des mécanismes de contrôle pour empêcher que ces bonnes volontés ne fassent le contraire. Veiller à la bonne application sur le terrain des mesures prises, tout un challenge.

Martina ADA METOULE



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement anticipé des pensions du mois de mars 2020 sur toute l'étendue du territoire)

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19 et en application des mesures gouvernementales y relatives, la CNSS informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera, **exceptionnellement**, au paiement anticipé de l'échéance mensuelle de mars 2020.

Afin de respecter les mesures barrières imposées, le **paiement par chèques au Siège** et les **paiements en espèces** seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après:

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Mercredi 01 ^{er} avril 2020	De A à D
Jeudi 02 avril 2020	De E à L
Vendredi 03 avril 2020	M
Lundi 06 avril 2020	De N à Z

Cependant, le transport des assurés du siège vers les agences ne se fera pas durant cette échéance. Les assurés sont donc invités à se rendre eux mêmes, directement à leurs agences respectives.

Les **virements bancaires**, quant à eux, se feront aux **dates habituelles**.

Consciente des contraintes occasionnées, mais soucieuse de la santé des populations et des agents, la CNSS tient à rappeler que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés au COVID-19.

Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 27 mars 2020

LE DIRECTEUR GENERAL



Romaric Ghislain YOUNMOU MBODOT

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 04 Libreville • Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25
Centre d'appels : 1432 • Call/Je plains clients : 1431 • www.cnss.ga • Facebook : cassenationaledesecuritesocialesgabon-officiel